

Enquête publique

du 7 février 2026 au 8 mars 2026

Avis d'enquête n° 401.04-1000/10.25 - CAMAC n° 242135

SAINT-PREX
DISTRICT DE MORGES



Objet:	démolition de l'habitation n° 679 et construction de 2 immeubles		
Nature des travaux:	reconstruction après démolition		
Dérogation(s) :	art. 6 RPPA capacité constructive (transfert de droits à bâtir), art. 24 RPPA construction hors périmètre en raison de la stabilité du terrain, art. 37 RPPA rampe et couvert en aire de verdure et art. 36 LRou couvert dans la limite des constructions		
Abattage d'arbre(s):	oui		
Parcelle(s) n°(s):	568, 569, 570, 1190 et 2008	Coordonnées:	2°549'170/1°161'250
ECA n°(s):	679, 1251, 1249 et 1903a	Note architecturale:	-
Lieu dit ou rue:	route de Buchillon 4		
Zone :	Zone d'habitations et d'activités et zone de villas B		
Propriétaire(s):	parcelles nos 568, 569 et 2008, Madame Béatrice Pilloud, 1162 Saint-Prex parcelle n° 570, Tychea SA, 1162 Saint-Prex, parcelle n° 1190, Monsieur Jean Louis Pilloud, 1162 Saint-Prex		
Promettant acquéreur(s):	-		
Auteur des plans:	Charles Jenny Architecte Sàrl, Monsieur Charles Jenny, Rue Mauborget 6, 1003 Lausanne		
Dossier de compétence:	Dossier de compétence Municipalité et Etat (ME)		

Le dossier peut être consulté au Service de l'urbanisme et des infrastructures (SUI) pendant la durée de la consultation publique et aux heures d'ouverture des bureaux.

Saint-Prex, le 4 février 2026/LW/lb